

Les institutions des droits de l'Homme collaborent pour célébrer l'anniversaire de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples



Page 3



Page 4

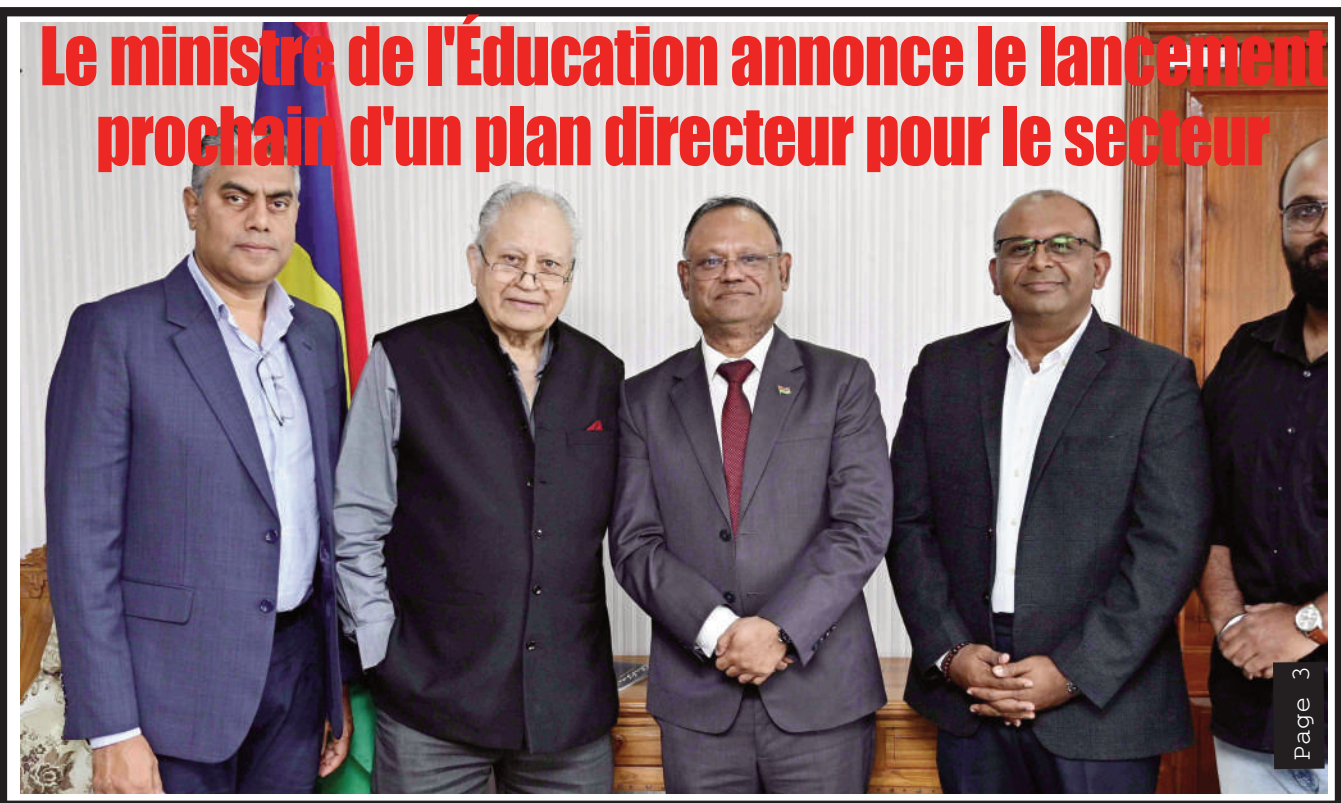
Santé mentale et diversité

**Middlesex University
Mauritius réunit
des experts pour
repenser le bien-être**

**Le MRIC va étendre
sa coopération
de recherche avec
la Côte d'Ivoire**

Page 4

Le ministre de l'Éducation annonce le lancement prochain d'un plan directeur pour le secteur



Page 3

Enseignement supérieur

**Maurice et Madagascar
vont développer des
programmes communs**

Page 4

**Les peines de prison
ferme tombent après
les violences de
la manifestation à Paris**

Page 5

FOOTBALL

Nottingham Forest 0 - Arsenal 1



**Les Rouges tombent à la troisième
défaite successive**

Page 8

Leeds 1 Manchester United 1



**Manchester United laisse filer
des points à Leeds**

Premier engagement officiel en solitaire pour la princesse héritière Ingrid Alexandra de Norvège



Son Altesse Royale la princesse héritière Ingrid Alexandra continuera de privilégier ses études", précise le palais royal dans un communiqué publié deux jours avant la fin du deuil. Inscrite à l'université d'Oslo pour un semestre, la fille du roi Haakon VIII et de la reine Mette-Marit poursuit sa licence en sciences sociales alors que son destin vient de basculer. Le 28 août dernier, à la mort de son grand-père, le roi Harald V, la jeune femme de 22 ans est devenue princesse héritière. Après du nouveau souverain, elle prête à son tour serment. Ingrid Alexandra sera alors celle qui assurera la régence en l'absence de son père. De hautes responsabilités.

Le 2 octobre, la sœur du prince Sverre Magnus accompagne Haakon VIII à l'ouverture solennelle du Parlement. Les yeux rivés sur le roi, elle observe, apprend avant de disparaître pendant plusieurs semaines. Depuis la fin du deuil, la princesse héritière n'a en effet réalisé aucun engagement officiel, contrairement à la reine Sonja et au nouveau souverain. Ce jeudi, elle fera ainsi son grand retour à leurs côtés pour le traditionnel dîner parlementaire. En convalescence depuis sa greffe de poumons, la reine Mette-Marit ne sera quant à elle pas présente.

Une ambassadrice de choix

Une grande première attend ensuite Ingrid Alexandra. Le 28 octobre, elle recevra, seule, en audience au palais royal des représentants de l'Opération Dagsverk – une action solidaire annuelle durant laquelle des élèves de toute la Norvège "consacrent une journée de leur scolarité à collecter des fonds pour un projet éducatif destiné aux jeunes d'autres régions du monde", explique la Cour. Tous les dons seront reversés cette année à des initiatives menées par des jeunes en faveur d'écoles plus sûres et plus équitables en Afrique du Sud. Ce rendez-vous aura lieu dans la salle des arcades, le bureau de la princesse héritière.

Camilla en rouge et Kate en vert pour honorer la visite d'État du sultan d'Oman



Ce n'était pas arrivé depuis 1982, quand Élisabeth II recevait au palais de Buckingham le sultan Qabous ben Saïd. Quarante-quatre ans plus tard, son cousin et successeur Haïtham ben Tarek fait sa première visite d'État au Royaume-Uni, répondant à une invitation lancée par Charles III pour renforcer les liens d'amitié et les collaborations entre les deux pays, partenaires et alliés historiques.

En tant que prince de Galles, Charles s'est rendu quatre fois dans le sultanat, ancien protectorat britannique qui borde le détroit d'Ormuz. En juillet 2025, dans le cadre d'une visite diplomatique le roi recevait déjà son homologue, le sultan, au château de Windsor. Mais cette fois, la maison royale sort le grand jeu pour déployer les fastes réservés à une visite d'État.

Comme le veut la tradition, c'est à l'héritier du trône, le prince William, qu'est revenue la responsabilité de l'accueil du sultan Haïtham ben Tarek. En fin de matinée le prince de Galles, vêtu d'une jaquette, est ainsi allé chercher Sa Majesté dans sa résidence londonienne, pour l'escorter ensuite jusqu'à Windsor.

Au cœur de la petite ville, sur Datchet Road, les attendaient sur l'estrade dressée pour l'occasion le roi Charles III, la reine Camilla et la princesse de Galles.

La traditionnelle cérémonie d'accueil militaire qui lance une visite d'État pouvait alors démarrer. Tandis que retentissait une salve de canons tirée depuis le grand parc de Windsor, le sultan et ses hôtes ont pris place à bord de calèches, pour la procession rituelle à travers les rues de la ville, avant de rejoindre par la porte



George IV la cour carrée du château.

Là, la fanfare des Scots Guards a joué les hymnes des deux pays avant que le sultan ne procède, accompagné par le roi, à l'inspection de la garde d'honneur. Le couple souverain, le couple princier et le sultan étaient ensuite attendus pour déjeuner au château, avant le grand banquet qui sera donné ce mardi soir dans le hall St George.



Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Védi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibereesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Le ministre de l'Éducation annonce le lancement prochain d'un plan directeur pour le secteur

Un plan directeur pour le secteur de l'éducation devrait être lancé prochainement. Le ministre de l'Éducation et des Ressources humaines, le Dr Mahend Gungapersad, en a fait l'annonce à MITD House, à Phoenix.

Le ministre prononçait son discours d'introduction lors d'une conférence donnée par l'auteur, éducateur et consultant en affaires indien, M. Shiv Khera. De hauts fonctionnaires du Ministère de l'éducation et des ressources humaines y ont assisté.

Selon le Dr Gungapersad, la conférence visait à permettre aux hauts fonctionnaires de bénéficier de l'expérience et de l'expertise de M. Khera, en particulier en ce qui concerne la sagesse collective, d'adopter des perspectives et des approches différentes et de cultiver la bonne attitude pour traduire les idées en actions.

Pour sa part, M. Khera a invité les participants à former des leaders qui serviraient la nation et à cultiver un leadership fondé sur les valeurs dans les écoles, en soulignant l'importance de préparer les jeunes plutôt que de devoir les réparer plus tard dans la vie.

M. Khera a évoqué ce qu'il a décrit comme une crise du leadership, soulignant que les bons dirigeants guident les autres et encouragent les futurs dirigeants, tandis que les dirigeants pauvres trompent les autres



et créent des adeptes. Il a souligné l'importance d'un leadership efficace dans la construction d'une nation forte, ajoutant qu'un pays faible sur le plan interne ne pouvait pas imposer le respect sur le plan international

L'intégrité, la pratique des valeurs, la fiabilité et les

aptitudes interpersonnelles ont été présentées comme des qualités essentielles de bon caractère, que M. Khera considérait plus importantes que la réputation. Il estime que la confiance et l'intégrité ne sont pas seulement des qualités personnelles souhaitables, mais aussi des facteurs clés de productivité.

Les institutions des droits de l'Homme collaborent pour célébrer l'anniversaire de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples



Une série d'activités seront organisées à l'occasion du 40e anniversaire de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, célébrée chaque année le 21 octobre, pour sensibiliser le public aux droits fondamentaux et aux institutions chargées de les protéger.

La Médiatrice pour les enfants, Mme Aneeta Ghoorah, a annoncé cette initiative lors d'une conférence de presse tenue hier à Ebène, en présence de représentants des quatre institutions nationales des droits de l'homme, à savoir la Commission pour l'égalité des chances (COE), la Commission indépendante d'examen des plaintes contre la police (GIEC), le Bureau du Médiateur pour les enfants et la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), ainsi que d'un représentant de l'Université de Maurice.

Les activités comprennent une conférence académique le 21 octobre 2026 à l'Université Middlesex, et une journée portes ouvertes au Bagatelle Mall le 23 octobre 2026 pour informer et sensibiliser le public sur leurs droits.

Dans son allocution, Mme Ghoorah a souligné que les activités seraient organisées conjointement par les quatre institutions des droits de l'homme pour renforcer la collaboration et mieux sensibiliser aux droits de l'Homme. Elle a souligné qu'il importait d'informer le public sur les rôles respectifs de ces institutions et sur les lieux où demander de l'aide en cas de violation des droits de l'Homme. Faisant référence à la Charte africaine des droits de

l'Homme et des peuples, elle l'a décrite comme un instrument fondamental pour la protection des droits de l'Homme sur le continent africain. La Charte joue un rôle essentiel dans la défense de la dignité humaine, la lutte contre la discrimination et la promotion de la justice et de l'égalité, a-t-elle ajouté.

Elle a également noté que la journée était l'occasion de réfléchir aux défis actuels et de traduire les engagements en faveur des droits de l'homme en actions concrètes, en particulier au profit des groupes vulnérables.

S'exprimant sur le thème « Eau, assainissement et dignité humaine », Mme Ghoorah a rappelé que l'accès à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates est essentiel pour préserver les droits et la dignité des

enfants. Elle a également souligné qu'il importait de veiller à ce que les enfants handicapés aient accès aux installations et aux services appropriés. Elle a réaffirmé l'engagement de son Bureau à promouvoir et à protéger les droits fondamentaux des enfants.

Selon la vice-présidente de la NHRC, Mme Melany Nagen, la réunion des quatre institutions est essentielle pour renforcer leurs efforts collectifs de protection de la population. Elle a noté que, bien que chaque institution ait un mandat distinct, leurs rôles sont complémentaires, ce qui rend la collaboration cruciale pour sensibiliser le public et améliorer l'accès aux mécanismes de protection.

La Charte africaine, a déclaré la Présidente de la COE, Mme Carolyn Desvaux de Marigny, est un instrument clé pour la promotion et la protection des droits de l'Homme et des libertés fondamentales sur le continent. Elle s'est dite convaincue que les activités prévues aideraient le public à mieux comprendre ses droits et à mieux connaître les mandats et les services des institutions respectives.

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (Charte), également appelée Charte de Banjul, a été adoptée par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, prédécesseur de l'Union africaine en 1981 et est entrée en vigueur cinq ans plus tard, en 1986. La Charte couvre un plus large éventail de droits que la Convention européenne des droits de l'Homme ou la Convention américaine des droits de l'Homme, y compris les droits individuels et collectifs.



Enseignement supérieur

Maurice et Madagascar vont développer des programmes communs

L'Université des Mascareignes renforcera ses liens académiques avec Madagascar à travers la signature d'un accord-cadre de coopération avec l'Université ACEEM Madagascar, ouvrant la voie à des initiatives conjointes d'enseignement, de formation et de recherche.

L'accord favorisera le développement de programmes communs d'enseignement supérieur et de projets de recherche, en mettant particulièrement l'accent sur l'innovation et le développement durable. À plus long terme, la coopération s'étendra également aux programmes de développement économique et social visant à lutter contre le changement climatique et à protéger l'environnement.

La mobilité des étudiants sera un autre domaine clé de collaboration, offrant aux étudiants une exposition aux normes internationales tout en améliorant leur employabilité et leurs compétences interculturelles et linguistiques. L'accord facilitera également les échanges de personnel enseignant et d'enseignants-chercheurs afin d'encourager le partage d'expertise et d'enrichir l'enseignement et les approches scientifiques dans les deux institutions.

Par ailleurs, les deux universités travailleront ensemble pour examiner les défis économiques, environnementaux et socioculturels internationaux, ce qui leur permettra d'adapter les programmes de formation, de promouvoir l'innovation pédagogique et de mieux préparer les futurs professionnels aux domaines d'emploi émergents et innovants.

Le MRIC va étendre sa coopération de recherche avec la Côte d'Ivoire

Le Mauritius Research and Innovation Council (MRIC) collaborera avec le Fonds pour la Science, la Technologie et l'Innovation (FONSTI) de la République de Côte d'Ivoire pour promouvoir la recherche scientifique, le développement technologique et l'innovation, suite à la signature d'un protocole d'accord (MoU) entre les deux institutions.

Le mémorandum d'accord proposé facilitera l'échange d'informations scientifiques et techniques, notamment sur le transfert de technologie et les mécanismes de propriété intellectuelle, et prévoira des séminaires et des ateliers bilatéraux. Il soutiendra également l'identification et la formulation conjointes de projets de recherche appliquée, de développement et d'innovation.

Les deux institutions cofinanceront également des appels à projets dans les domaines de l'innovation bleue et verte, de la santé et du bien-être, et du tourisme, encourageant ainsi les partenariats de recherche entre chercheurs, innovateurs et entreprises mauriciens et ivoiriens.

D'autres domaines de coopération comprendront le partage des meilleures pratiques de recherche et des installations d'innovation, comme convenu mutuellement, et l'exploration de formes supplémentaires de collaboration.

Santé mentale et diversité

Middlesex University Mauritius réunit des experts pour repenser le bien-être



Middlesex University Mauritius ouvre un espace de dialogue autour des différentes dimensions du bien-être individuel en réunissant des voix issues d'horizons variés. C'est dans cet esprit que l'université, en collaboration avec le Rotary Club of Helvetia Happiness, a organisé, le 9 octobre 2026, un symposium consacré au bien-être sur son campus de Flic-en-Flac, autour du thème « Au-delà d'un seul regard : repenser le bien-être à travers les cultures ». Conçu comme un cadre d'échange interdisciplinaire et interculturel, l'événement a réuni des universitaires, des psychologues, des conseillers, des professionnels de santé, des chercheurs et des praticiens afin d'explorer la diversité des approches du bien-être et de la santé mentale.

Le symposium s'articulait autour du constat selon lequel l'appréhension du bien-être psychologique et de la détresse émotionnelle peut être influencée par de multiples facteurs, notamment les traditions philosophiques et spirituelles, les environnements sociaux, les expériences individuelles et collectives, ainsi que les contextes dans lesquels évoluent les professionnels. L'objectif était donc de permettre aux participants de découvrir différents points de vue et d'examiner leurs convergences, leur divergence et leur tension potentielle, sans chercher à opposer les traditions ni à établir une hiérarchie entre elles.

Lors de son discours d'ouverture, le Dr Mahensingh Deonaran, Head of the Wellbeing Service de la Middlesex University Mauritius, a invité les participants à s'interroger sur la conception du bien-être qui dicte aujourd'hui les approches dominantes en matière de santé mentale, et à se demander si les postulats qui sous-tendent l'évaluation, le diagnostic et l'intervention revêtent nécessairement la même signification d'un contexte culturel à l'autre. Le Dr Deonaran a encouragé l'auditoire à prolonger cette réflexion au-delà du symposium lui-même, en appelant à poursuivre la recherche, les échanges et les développements pratiques dans des domaines tels que l'élaboration des programmes d'études, l'évaluation adaptée aux réalités culturelles, ainsi que la manière dont le soutien et les traitements en santé mentale sont conçus et prodigués.

Réparti en trois panels consacrés respectivement aux perspectives indiennes et orientales, aux approches d'Extrême-Orient et africaines, et aux perspectives occidentales, l'événement a réuni des professionnels aux parcours et aux domaines d'expertise complémentaires. Le premier panel a accueilli Musarrat Seekdaur, psychologue et thérapeute spécialisée en EMDR (Eye Movement Desensitisation and Reprocessing - désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires), dont les travaux portent sur la compétence culturelle en thérapie dans le contexte mauricien ; Pradeep Kumar Singh Jagutpal, directeur de l'ISD Training Institution, qui possède plus de 45 ans d'expérience dans la gestion du stress, le développement personnel et la méditation Raja Yoga ; ainsi que Roshan Crasta, fondateur de Be A Roshan, dont la méthode explore les liens entre le bien-être, la régulation du système nerveux, la spiritualité et la conscience.

Les discussions se sont ensuite élargies aux pensées orientales et africaines. Priyanka Bundhoo, praticienne en bien-être intégratif et hypnothérapeute clinique, a présenté une approche combinant des outils psychologiques sensibles aux traumatismes avec des pratiques telles que la pleine conscience, la méditation, le Yoga Nidra et le Qi Gong. Les

perspectives africaines étaient représentées par le professeur Lamin Sidibeh, professeur de psychologie en Gambie, et le Dr Ivan Munashe Katsere, chercheur et maître de conférences en psychologie sociale, dont les travaux portent, entre autres, sur la migration, les dynamiques sociales et les inégalités en Afrique. Leurs contributions ont permis d'examiner comment les expériences individuelles et les réalités sociales peuvent influencer la compréhension du bien-être et les réponses apportées aux défis psychologiques contemporains.

Le troisième panel, dédié aux modèles occidentaux, a réuni des acteurs de la psychologie, de la santé et de la relation d'aide (counselling). Les débats ont exploré le bien-être des jeunes et, en milieu professionnel, les approches existentielles et la thérapie d'acceptation et d'engagement, ainsi que les liens entre la santé physique et le bien-être psychologique. Parmi les intervenants figuraient Ishmeet Kaur, spécialiste du bien-être des jeunes et en entreprise ; Britney Soll, chercheuse et doctorante en psychologie du conseil et en psychothérapie ; Neelkamal Ramchurn, pharmacien et nutritionniste naturopathe ; et la Dre Elizabeth Mohith, médecin généraliste dont l'expérience dans les soins de santé et la rééducation met en évidence les liens entre la santé physique et le bien-être émotionnel.

Pour la professeure Mari Jansen Van, Provost et Directrice de Middlesex University Mauritius : « Une approche holistique du bien-être reconnaît que nos traditions culturelles, nos expériences vécues et nos contextes sociaux façonnent notre manière de comprendre le bien-être et de le favoriser. En valorisant la diversité des perspectives et en créant des espaces inclusifs propices à des échanges constructifs avec des experts sur des enjeux importants, nous pouvons approfondir notre compréhension, remettre en question certaines idées préconçues et faire progresser l'égalité et l'inclusion pour tous. »

Au-delà de la richesse des débats, ces échanges ont permis d'ancrer ces réflexions dans la réalité du terrain, en tenant compte des normes professionnelles et de l'éthique clinique. À l'île Maurice, carrefour d'horizons et de repères multiples, ce symposium prend tout son sens : il offre une plateforme pour adapter l'accompagnement psychologique aux spécificités de la population. Pour les étudiants, cet événement a également constitué une formidable opportunité de tisser des liens avec des experts et de s'imprégner de la pluralité des courants de pensée qui façonnent la psychologie de demain.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'offre académique de la Middlesex University Mauritius, qui propose notamment les programmes BSc (Hons) Psychology et BSc (Hons) Psychology with Counselling Skills. Le premier permet aux étudiants d'acquérir les bases des principes psychologiques, de la recherche, de l'analyse critique et de leur application pratique. Le second associe la théorie psychologique et la recherche empirique à une formation aux techniques thérapeutiques et aux compétences de relation d'aide.

À travers son enseignement et ses activités académiques, la Middlesex University Mauritius continue de soutenir le développement des connaissances, de l'esprit critique et du dialogue entre les étudiants, les chercheurs et les professionnels.

Violences du 17 octobre à Lyon

Les peines de prison ferme tombent après les violences de la manifestation à Paris

La presse a pris d'assaut les bancs de la 23e chambre correctionnelle du tribunal judiciaire de Paris, ce lundi 19 octobre. Il faut dire que la salle d'audience où se tenaient les comparutions immédiates est l'une des plus petites de ce palais de justice ultra-moderne. Une foule de journalistes et de curieux venus assister aux premiers procès des prévenus, soupçonnés d'avoir été impliqués de près ou de loin dans les violences et les pillages commis à Paris, ce samedi 17 octobre.

Edmondson G., intérimaire de 21 ans, domicilié à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), est le premier à comparaître dans le box réservé aux prévenus détenus. Il a été interpellé le 17 octobre à 11 h 45 par les policiers de la CRS 21, boulevard Beaumarchais, dans le 11e arrondissement, à deux pas de la place de la République, lieu de départ de la manifestation parisienne. Les fonctionnaires l'ont trouvé en possession d'une bouteille d'alcool à brûler. Mais pas que. Dans son sac, l'attirail complet de l'apprenti-incendiaire : huit bouteilles en verre vides, des mèches confectionnées avec du tissu, un briquet.

Pour le procureur de la République, Edmondson G. avait « la parfaite panoplie » pour confectionner des cocktails Molotov. Ce cuisinier, employé dans un restaurant à Tours pour un salaire de 1 300 € et au casier judiciaire vierge, tente de s'extraire de ce mauvais pétrin.

Deux jeunes majeurs condamnés à six mois de prison après des pillages à Annemasse

Des condamnations rapides, alignées sur les demandes du gouvernement. Dans le cadre des manifestations du 17 octobre contre la vie chère, deux jeunes majeurs ont été interpellés puis déférés pour avoir pillé des commerces à Annemasse, en Haute-Savoie. Le tribunal de Thonon-les-Bains les a condamnés lundi 19 octobre à six mois d'emprisonnement, confirme le parquet à BFM.

Selon le maire d'Annemasse, interrogé par Ici Pays de Savoie, onze commerces de la ville ont été pris pour cible samedi 17 octobre dans la soirée. Et Gabriel Doublet (Horizons) de dénoncer des scènes de "chaos": "tout était par terre, avec des vitrines éventrées".

Vol et dégradations sur un bureau de tabac

Le parquet de Thonon-les-Bains indique à BFM que les deux majeurs interpellés ont ensuite été présentés en comparution immédiate, puis condamnés à six mois d'emprisonnement ferme chacun pour "vols aggravés".

D'après Ici Pays de Savoie, le premier jeune, un habitant de Ville-la-Grand, avait été interpellé avec un peu plus de 780 euros en liquide sur lui, provenant du fond de caisse d'un bureau de tabac pillé par les casseurs. Le second, originaire d'Annemasse, avait lui aussi avoué s'être attaqué à la vitrine d'un bureau de tabac.

Deux mineurs de 16 ans, également originaires d'Annemasse, ont été interpellés. Ils ont été présentés à un juge des enfants lundi 19 octobre et seront jugés le 6 janvier 2027, rapportent nos confrères. Les jeunes interpellés étaient tous inconnus de la justice, selon le parquet de Thonon-les-Bains.

À Paris, le couvre-feu a eu des conséquences inattendues pour des spectateurs de l'UGC Les Halles

Pris de court par l'annonce d'un couvre-feu, le cinéma parisien a interrompu ses séances au beau milieu pour pouvoir fermer à l'heure.

Conséquence inattendue. À Paris, un couvre-feu a été instauré ce lundi 19 octobre pour des secteurs comme la place de la République ou Châtelet-Les Halles, ce qui a provoqué une sacrée pagaille à l'UGC Ciné Cité Les Halles, le cinéma de plus fréquenté au monde.

Annoncé aux alentours de 19 h 20 dans la capitale, ce couvre-feu qui s'étendait de 23 heures à 6 heures du matin ce mardi 20 octobre avait pour but de « pour rétablir la paix publique à laquelle une minorité de délinquants a gravement porté atteinte », a fait savoir la Préfecture de police de Paris en réactions aux violences urbaines survenues en marge des manifestations du 17 octobre et aux pillages qui se sont répétés le lendemain.

Sauf que l'annonce tardive de ce couvre-feu dans la capitale a totalement pris de court des spectateurs. Et pour cause : ils étaient en pleine séance quand son entrée en vigueur a contraint les responsables du cinéma à respecter les consignes préfectorales en évacuant les salles pour laisser le temps aux spectateurs de quitter la zone.

« Ils ont arrêté la séance en plein milieu »

Sur Instagram, l'artiste Lummen Nae a partagé cette expérience singulière depuis la salle où il se trouvait : « Sortez par où vous êtes rentrés, gardez votre ticket pour voir avec le service client, je ne peux pas gérer les remboursements... », peut-on entendre dans sa vidéo. « Donc il y a vraiment un couvre-feu... J'étais au ciné et ils ont arrêté la séance en plein milieu du film pour nous dire de

sortir et que le cinéma allait fermer à cause du couvre-feu qui a été mis en place, voilà... », explique-t-il ensuite, hébété face à sa caméra.

« PTSD (trouble de stress post-traumatique, ndlr) du Covid », a-t-il ajouté en description de sa vidéo, pour faire écho aux nombreuses mesures de précaution mises en place durant le confinement pour éviter aux gens de sortir et propager le virus en pleine pandémie de Covid-19.

« Expérience indépendante de la volonté » d'UGC Selon d'autres images capturées durant cette évacuation par un professeur, pas moins de 3 000 personnes ont été extirpées des salles obscures vers 20 heures pour quitter le secteur des Halles. « Le directeur nous a indiqué de garder les tickets pour se faire rembourser plus tard. Ça aurait été ingérable de le faire avec autant de monde d'un coup, tout en répondant à la demande d'évacuer rapidement les lieux », explique-t-il à un autre internaute sur X.

Toujours sur X, un internaute s'est directement adressé à UGC pour exprimer sa profonde frustration : « Rendez notre argent ou donnez-nous de nouvelles places, parce que tout à l'heure vous êtes venus nous annoncer le couvre-feu en pleine séance, qu'on n'a pas pu terminer par ailleurs. Vous saviez et vous nous avez quand même fait payer. C'est une dinguerie. »

En guise de réponse, le compte officiel d'UGC lui a présenté des excuses pour « cette expérience indépendante de (la) volonté » du célèbre multiplex parisien. « Nous vous invitons à contacter notre équipe, nous allons vous aider », ajoute UGC pour éteindre l'incendie provoqué par ce couvre-feu soudain. Contacté par Le HuffPost, UGC n'a pas encore répondu à nos sollicitations.

A Lille, les premiers pilleurs durement condamnés «pour l'exemple», dénoncent leurs avocats

Au tribunal de Lille lundi soir, les premiers pilleurs à être jugés après la manifestation du 17 octobre ont fait les frais d'une justice particulièrement sévère, avec un passage par la case prison

Au tribunal judiciaire de Lille ce lundi, les audiences de comparutions immédiates avaient été aménagées pour accueillir les premiers cas de pilleurs ou de casseurs interpellés en marge de la manifestation du 17 octobre. À peine 24 heures après que la mobilisation a dégénéré, 31 gardes à vues avaient déjà reçu une réponse pénale. On trouvait neuf jeunes hommes dans cette première salve lundi, et autant de profils différents face à une réponse judiciaire particulièrement ferme, les peines prononcées laissant imaginer ce que prendront les suivants.

Le visage marqué de Sullivan colle davantage à son profil

L'ultra-droite a défilé malgré le couvre-feu

Un groupe d'individus habillés en noir a défilé dans le centre de Lyon lundi soir, rejoignant un rassemblement place Bellecour en soutien aux commerçants touchés par des pillages lors de la mobilisation du 17 octobre.

Lundi soir vers 20 heures, un groupe d'individus d'ultra-droite, habillés en noir, a défilé dans les rues de Lyon. Il rejoignait un rassemblement d'environ 500 personnes organisé en soutien aux commerçants touchés par des pillages lors de la mobilisation du 17 octobre, en dépit de l'interdiction de manifestation.

Le nom LYON était tracé avec des bougies au sol. Le rassemblement se voulait apolitique mais, sur un drapeau tendu à une grille devant les bougies, était écrit « Anticasseurs Lyon » et « Doucet démission », du nom du maire écologiste de la ville.

« Des slogans racistes en toute impunité »

social précaire qu'à son âge, 26 ans. Il s'est fait prendre en flagrant délit par la police après avoir éclaté la vitrine d'une enseigne de maroquinerie au pied de biche, visage masqué, sans parvenir à voler quoi que ce soit à l'intérieur. Le bonnet parce qu'il avait froid et le pied de biche qu'il doit prêter à un ami, personne n'y a cru. Le procureur parle d'un opportunisme réfléchi et souligne le casier de l'homme, portant 8 mentions, avant de requérir 24 mois de prison ferme. Il en prendra finalement 10, avec incarcération immédiate.

Un autre dossier implique trois jeunes âgés de 20 à 26 ans, arrivés récemment en France d'Algérie et du Maroc. Ils ont été interpellés vers 1 heure du matin alors qu'ils rejoignaient leur voiture les bras chargés de sacs Micromania remplis de divers objets

Peu après s'être réuni, ce groupe - entre 100 et 200 personnes d'après les médias sur place -, dont certains étaient au rassemblement, est parti et a notamment scandé : « La France, la rue, nous appartient » ou encore, « Français réveille-toi, tu es ici chez toi », « Islam hors d'Europe », d'après Le Progrès.

Dans une vidéo diffusée par Lyon capitale, on entend également : « La racaille en prison ». Une autre vidéo sur les réseaux sociaux montre la tête du groupe tenant le drapeau « Anticasseurs Lyon » et « Doucet démission » vu au rassemblement place Bellecour, et aussi un drapeau tricolore barré d'une croix celtique, symbole de groupuscules d'ultra-droite.

« Une partie des participants [au rassemblement] est partie en groupe par la rue Victor Hugo et s'est dispersée en dehors du périmètre du couvre-feu », a indiqué aux médias la préfecture interrogée sur la présence de ce groupe.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 28th day of January, 2027 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, (*Courtroom No. 23*), 2nd Floor, New Supreme Court Building, Cr Edith Cavell & Desroches St, Port Louis, the Sale by levy of: 1. “*The Right of Usufruct belonging to Ms. Sabitree MAGHOO, Widow of Mr. Seenanan RAMSAHA, in Lot No. 5 registered and transcribed in Vol. 6600/6 and 2. Over the Rights of Bareownership belonging to Mr. and Mrs. Ramdoo SUNASSEE in the following, viz :-* Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un immeuble dénommé « RESIDENCE RAMSAHA » situé au quartier du Grand Port lieudit Mare D'Albert, édifié sur une portion de terrain de la contenance de QUATRE CENT ET QUATRE VINGT DIX HUIT CENTIEMES METRES CARRES (400.98 M²). (PIN Number :- 1510140004) Lequel immeuble soumis au Régime de la Copropriété et ayant fait l'objet d'un état descriptif de division figuratif au Règlement de Copropriété dressé par Me. Joseph Marcel Joson, Notaire, le 17/05/2007, enregistré et transcrit le 22/05/2007 au Vol. 6600/6. DESIGNATION :- Le Lot No. 5 :- Un appartement résidentiel se trouve en partie au deuxième étage d'une superficie totale de CENT SEPT ET QUATRE VINGT DOUZE CENTIEMES METRES CARRES (107.92 M²) comprenant :- 1. Une chambre à coucher d'une surface utile de VINGT ET UN DECIMAL DIX SEPT METRES CARRES (21.17 M²) ; 2. Une chambre à coucher d'une surface utile de TREIZE DECIMAL TRENTE DEUX METRES CARRES (13.32 M²) ; 3. Un couloir d'une surface utile de HUIT DECIMAL QUARANTE DEUX METRES CARRES (8.42 M²); 4. Une cuisine d'une surface utile de TRENTE HUIT DECIMAL SOIXANTE QUINZE METRES CARRES (38.75 M²) ; 5. Un espace commun d'une surface utile de QUATRE METRES CARRES (4.00 M²) ; 6. Une toilette d'une surface utile d'UN DECIMAL QUARANTE QUATRE METRES CARRES (1.44 M²) ; 7. Une salle de bains d'une surface utile d'UN METRE DECIMAL SOIXANTE HUIT METRES CARRES (1.68 M²) ; 8. Une terrasse d'une surface utile de DIX NEUF DECIMAL QUATORZE METRES CARRES (19.14 M²). Et CENT VINGT SIX/MILLIEMES (126/1000èmes) de la propriété du sol et des parties communes y attachées. Il a été fait observer au titre de propriété ci-après relaté qu'au rapport de M. Thacoor Soobodh Proag, arpenteur juré, en date du 11/04/2007, enregistré au Reg:- A 710 Nos. 1521 à1525, il a été dit que:- 1. Les couloirs d'une surface utile de NEUF DECIMAL SOIXANTE DOUZE METRES CARRES (9.72 M²) (numerotés C1, C2 et C3 audit rapport) seraient commun aux Lots Nos. 1-6; 2. Les escaliers d'une surface utile de NEUF DECIMAL QUATRE VINGT TREIZE METRES CARRES (9.93 M²) (numerotés E1, E2 et E3 audit rapport) seraient commun aux Lot 1-6; 3. La terrasse d'une surface utile d'UN DECIMAL VINGT SEPT METRES CARRES (1.27 M²) (numerotés T1 audit rapport serait commun aux Lots Nos. 3 et 4); 4. La terrasse d'une surface utile d'UN DECIMAL VINGT SEPT METRES CARRES (1.27 M²) (numerotés T2 audit rapport serait commun aux lots No. 5 et 6). Together with all buildings, constructions and plantations existing thereon and all dependencies and appurtenances thereof, generally whatsoever without any exception or reservation the whole as morefully described in title deed of « Règlement de Copropriété/Partage » drawn up by Mr. Joseph Marcel Joson, Notary Public, on the 17/05/2007, registered and transcribed on the 22/05/2007 in Vol. 6600/6. ». The apartment form part of “Residence Ramsaha” situate at mare D'Albert in the district of Grand Port. The “Residence Ramsaha” has been subject of a ‘règlement de copropriété’ as per TV 6600/6. Apartment Lot No. 5 found on the second floor belongs to Mrs. Ww. Seenanan Ramsaha for usufruct and Mrs. Saraswatee Devi Ramsaha (wife of Mr. Ramdoo Sunassee) for the bareownership as per TV 6600/6 and covers a total area of 107.92 M². It has a quote part of 126/1000 of the common parts.

The whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of The Mauritius Commercial Bank Ltd against Mrs. Ww. Sabitree MAGHOO, the widow of Late Seenanan RAMSAHA and Ors.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.
Dated at Port Louis, this 20th day of October, 2026
Udhisteer K. Ragobur
ENSafrica (Mauritius)
Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale

Vol Air France : les passagers se retrouvent à Dublin au lieu de Paris

Lundi 19 octobre, les passagers d'un vol Air France reliant Houston à Paris ont eu un surprise à l'arrivée. Alors que leur avion devait rejoindre l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle, l'appareil finalement atterri à Dublin, soit près de 800 kilomètres de sa destination de base.

Le vol AF99 avait quitté Houston, au Texas, dimanche 18 octobre dans l'après-midi, avec pour destination l'aéroport de Paris-Charles-de-Gaulle. L'appareil, un Boeing 777-300ER, effectuait une traversée de l'Atlantique lorsque la situation a changé. Alors que l'appareil se rapprochait des côtes irlandaises à environ 10 000 mètres d'altitude, l'équipage de ce vol a pris la décision de modifier son itinéraire à la dernière minute et a rejoint l'aéroport de Dublin.

Selon les informations rapportées par le site spécialisé Airlive, les pilotes ont émis le code d'urgence 7700, celui-ci est utilisé dans l'aviation pour signaler une situation nécessitant une assistance prioritaire. Une fois ce signal émis, les contrôleurs aériens sont alors avertis qu'un avion rencontre une difficulté et doit donc bénéficier d'une attention particulière. Cependant, ce code d'urgence ne veut pas forcément dire que l'appareil fait face à une panne ou à un problème technique.

Après avoir quitté sa trajectoire initiale, le Boeing 777 a pris la direction de la capitale irlandaise, où il a atterri vers 6 h 30, heure locale, ce lundi 19 octobre. Les passagers ont donc dû

Votre ventre ne se résume pas à la graisse que vous pouvez pincer entre les doigts. Derrière les muscles abdominaux se trouve aussi la graisse viscérale. Son accumulation est associée à un risque accru de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. C'est à cette graisse qu'une équipe s'est intéressée en étudiant le CBL-514, développé par l'entreprise taiwanaise Caliway Biopharmaceuticals. Présentés au congrès 2026 de l'Association européenne pour l'étude du diabète, ses résultats ouvrent une piste prometteuse : agir directement sur la durée de vie des cellules graisseuses.

Réduire le nombre de cellules graisseuses plutôt que leur taille

Lorsque l'on perd du poids avec un régime classique ou certains traitements, les cellules graisseuses, ou adipocytes, diminuent de volume mais restent présentes, prêtes à se remplir à nouveau. C'est l'un des fameux engrenages de l'effet yo-yo. Le CBL-514 suit une autre logique : déclencher leur apoptose, autrement dit leur mort programmée, sans altérer les autres cellules. En les éliminant physiquement, le traitement espère limiter la quantité de graisse capable de se recharger par la suite.

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS
(Before the Master and Registrar thereof)
Marie Maryse Fradelin DOMINGO electing her legal domicile in the office of the undersigned Attorney at law, situate at 4th Floor, Sterling House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
PETITIONER

v/s
(i) Desire Laval DOMINGO
(ii) Marie Claire TUGAR born DOMINGO
(iii) Heirs Louis Philippe DOMINGO, namely Philippe, Mike Ricardo DOMINGO

RESPONDENTS

NOTICE FOR FILING CAHIER DES CHARGES
WARNING is given that the ‘Cahier des Charges’ has been filed in the Master’s Office on 07.10.2026 relating to the by licitation of a portion of land situate at Sainte Croix the whole morefully described in deed transcribed in TV 1437/50 de la contenance de CINQUANTE TOISES situee au quartier de Port Louis, lieudit Sainte Croix et borne d’apres un proces verbal de rapport dresse par Monsieur Robert Foiret, arpenteur jure le 30/08/1978 dument enregistré comme suit:Du premier cote par la rue France Beguinot (anciennement occupee par divers propriétaires) sur trente cinq pieds six pouces ; du second cote par une autre terrain appartenant au vendeur lui meme sur cinquante sept pieds neuf pouces; du troisieme cote par le surplus de terrain du vendeur sur trente cinq pieds six pouces; et du quatrieme cote par M. Maurice Martin sur cinquante sept pieds neuf pouces’ together with a concrete house standing thereon.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage are warned that they must exercise their right before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Dated this 21st October 2026
Rajendra APPA JALA
ATTORENEY IN CHARGE OF THE SALE

interrompre leur voyage avant de rejoindre la France. À ce moment-là, les raisons précises de cette escale imprévue n'étaient pas encore connues du public.

Un passager malade à l'origine du déroutement de ce vol Air France

Contactée par Actu Paris, la compagnie Air France a indiqué que cette décision de dernière minute avait été prise à cause d'une urgence médicale d'un voyageur qui était à bord, et non d'un dysfonctionnement de l'avion. « Il s'agissait en effet d'un passager malade », a expliqué le transporteur. L'équipage a donc choisi de se poser à Dublin afin que la personne concernée puisse recevoir rapidement les soins nécessaires.

Une fois l'appareil au sol, le voyageur a été confié aux équipes médicales. «Une fois le passager pris en charge par les services médicaux, le vol a pu repartir pour Paris », a précisé Air France. La compagnie n'a pas communiqué davantage d'informations sur l'état de santé de cette personne. Les autres passagers ont pu poursuivre leur déplacement après cette interruption.D'après les données de suivi de FlightStats, le vol AF99 a finalement redécollé de Dublin à 8 h 50, heure locale, avant d'atterrir à Paris-Charles-de-Gaulle à 11 h 30, ce lundi 19 octobre. Les voyageurs ont ainsi rejoint leur destination avec plusieurs heures de retard, après une escale qui n'était pas prévue dans leur itinéraire.

Graisse abdominale : une injection qui détruit les cellules graisseuses suscite un nouvel espoir

Le produit avait déjà montré des effets sur la graisse sous-cutanée. Dans un essai randomisé de 76 participants, publié en 2025 dans Aesthetic Surgery Journal, près de 70 % des personnes traitées avaient perdu au moins 150 millilitres de cette graisse abdominale huit semaines après le dernier traitement, contre aucune sous placebo. Ce résultat ne concernait toutefois pas la graisse entourant les organes.

La nouvelle analyse cherche justement à savoir si les effets vont au-delà de cette couche superficielle.

Une baisse de graisse viscérale mesurée à l'IRM

Les chercheurs ont repris les IRM de participants à deux essais de phase 2. Selon le communiqué de Caliway Biopharmaceuticals, le sous-groupe comprenait 41 personnes au départ : 23 sous CBL-514 et 18 sous placebo. Quarante disposaient de données au suivi à huit-douze semaines. Leur indice de masse corporelle était compris entre 22 et 30 : elles n'étaient donc pas toutes en surpoids.

Un espoir contre la reprise de poids, encore à éprouver

Réduire le nombre de cellules graisseuses pourrait-il aussi aider à conserver les bénéfices d'un amaigrissement ?

Chez le rat, l'association du CBL-514 à la tirzépatide, un traitement de l'obésité, a limité la reprise de poids après l'arrêt de cette dernière. C'est une piste intéressante pour les personnes confrontées aux kilos qui reviennent, mais cet effet n'a pas encore été démontré chez l'humain.

Car le véritable enjeu dépasse la simple apparence. Comme le souligne le professeur Garvey : « Nous pensons que les patients seront satisfaits des effets esthétiques, comme un ventre plus plat grâce à la réduction de la graisse sous-cutanée. Mais ce sont la réduction du poids corporel, la diminution de la graisse viscérale et les améliorations de la tension artérielle, du cholestérol et autres paramètres qui devraient en découler qui seront importantes pour la santé. »

NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE
Take notice that I, Mr Nyshriananda Raw Sunnassee will apply to the Municipal Council of Vacoas/Phoenix for a Building & Land Use Permit for a proposed construction of a reinforced concrete building at Ground and first floor to be used as office and workshop at Valentina Industrial Zone, Phoenix.
Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15-days as from date of this publication.

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION
NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE
Take notice that **MIRAKIDS PRE PRIMARY SCHOOL LIMITED**, will apply to the Municipality Council of **Beau Bassin Rose Hill** for a Building and Land Use Permit for a proposed **Conversion of residential building groundfloor To operate as a pre primary school kindergarten at 15 Laplace St,Rose Hill**
Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 20.10.2026

Premier League

Brighton 5 Crystal Palace 0

Brighton atomise Crystal Palace avec un but de fou inscrit du milieu du terrain par Diego Gomez

Tout souri en ce début de saison aux joueurs de Brighton, surprenants deuxièmes de la Premier League après un succès 5-0 contre le grand rival

Mais où s'arrêteront-ils ? Les joueurs de Brighton ont enchaîné une sixième victoire d'affilée toutes compétitions confondues ce dimanche en atomisant le grand rival Crystal Palace (5-0), lors de la 7e journée de Premier League. Tout souri décidément aux Seagulls dans ce début de saison, à l'image du deuxième but signé Diego Gomez, un lob magnifique depuis le milieu de terrain qui a surpris l'ancien gardien niçois Walter Benitez.

Même si ce petit bijou a été inscrit à la 7e minute, Brighton menait déjà 1-0 à ce moment-là, après un but contre son camp de Canvot dès la 4e minute. Ayari a ajouté un troisième but à la 10e, c'est dire comme Palace a pris l'eau de partout. Pierre Sage, impuissant depuis son banc de touche, se trouve plus que jamais sous pression.

De son côté, le jeune coach allemand



Fabian Hürzeler (33 ans) peut se montrer satisfait. Depuis la mi-septembre, son équipe est devenue un véritable rouleau compresseur, battant coup sur coup Coventry (5-0), Arsenal (3-0) et

Sunderland (2-0), avant cette nouvelle démonstration de force.

Les Seagulls occupent désormais la deuxième place du championnat (16

points), en attendant le match à venir d'Arsenal (15 points) sur la pelouse de Nottingham Forest en fin d'après-midi. Liverpool, leur prochain adversaire sur le sol anglais, peut déjà trembler.

Fullham 1 Hull 0

Iwobi brille

Fullham a battu Hull City 1-0 à Craven Cottage lors de la 7e Ronde de Premier League, guidé par une frappe confiante en première mi-temps signée Alex Iwobi. Les locaux ont dominé le tempo et le territoire pendant toute la rencontre, puis ont résisté à un rebondissement tardif lorsque Ryan Sessegnon a été expulsé dans les arrêts de jeu. Hull s'est défendu en nombre mais n'a jamais réussi à inquiéter Bernd Leno avec un tir cadré. Le score d'un but semblait plus large au vu de la physionomie du match.

Stimulés par une foule locale qui se faisait entendre au CottagLe onze d'Alvaro Arbeloa a utilisé un 4-2-3-1 pour enfermer Hull dans son camp, affichant 79% de possession en première période et transformant ce contrôle en ouverture du score. L'action intervient à la 33e minute : Oscar Bobb trouve Sander Berge dans l'intervalle, qui glisse un ballon parfait à Iwobi dans un espace. Iwobi termine du pied droit, bas à droite, hors de portée de Konstantinos Tzolakis. Le « passing network » sur Sofascore montre bien la progression de la séquence dans le demi-espace droit à haute vitesse. Hull a eu du mal à déstructurer l'organisation de Fulham et ne s'est procuré que deux tirs (aucun cadré) avant la pause. À la mi-temps, le tableau des tirs affichait 10-2 et les corners 7-1, deux chiffres reflétant le territoire occupé. L'expected goals affichait 0,60 contre 0,06, soulignant l'avantage net de Fulham. Un carton jaune de chaque côté a ajouté un peu de piquant, mais le déroulement a été à sens unique.

Craven Cottage est resté bruyant alors que Fulham alternait circulation courte et changements d'aile pour déplacer le bloc 5-4-1. La percussion de Bobb et la justesse de Josh King ont menacé à plusieurs reprises sur les côtés. Même quand l'action finale manquait, les locaux gardaient Hull sous pression grâce à un contre-pressing rapide et une défense de transition efficace. Une mi-temps maîtrisée qui a donné le ton pour la suite.

Pourquoi les chiffres ont tourné en faveur des locaux
Sur 90 minutes, Fulham affiche 76% de possession, 716 passes au total dont 652 réussies, contre 218 et 139 pour

Hull. Les pénétrations dans le dernier tiers se sont terminées à 58-38, et l'indicateur d'actions réussies dans cette zone à 163 sur 207 pour Fulham, contre 19 sur 57 pour Hull : un fossé dans la pression continue. Le profil des tirs a également tourné en faveur des Cottagers (18-5 au total, 6-0 cadrés et xG de 1,77 contre 0,16). Treize tirs de Fulham ont été pris dans la surface, contre un seul pour Hull. Les centres ont fusé côté local : 26 tentés, cinq réussis ; zéro réussi sur huit du côté visiteur. Fulham a aussi dominé les duels (55%) et réussi 15 dribbles sur 25, franchissant régulièrement le premier rideau. Les corners se sont terminés à 11-2 ; les ballons joués dans la surface à 53-8, deux reflets justes de la domination territoriale et du danger. Les grosses occasions sont à 4-0 pour Fulham, même si quatre ont été manquées.

Il y a aussi eu quelques situations chaudes, dont une frappe sur le montant signée Gonzalo García. La meilleure défense de Hull a été tardive et désespérée, avec une pluie de dégagements et des tacles de dernier recours. La physionomie n'a toutefois jamais vraiment évolué : Fulham recyclait inlassablement ses attaques, obligeant Hull à courir après le ballon. Au coup de sifflet final, la Note Sofascore moyenne de l'équipe affichait 8,21 pour Fulham contre 6,88 pour Hull, un résumé fidèle du match.

L'effort de Hull City sans la finition

Sergej Jakirović a mis Hull en place dans un 5-4-1 compact, acceptant le rôle de défenseur. Les visiteurs ont remporté 58% de leurs tacles et réussi 33 dégagements, s'appuyant sur leur organisation et la défense de surface. John Egan s'est distingué avec une Note Sofascore de 7,6, grâce à neuf dégagements et un contre décisif. Semi Ajayi a ajouté six dégagements et un tacle réussi, mais une de ses erreurs a mené à un tir adverse.

Les pistons ont été mis en grande difficulté tout l'après-midi, contraints à défendre dur et à relancer précipitamment. Offensivement, Hull termine sans tir cadré et une seule tentative dans la surface adverse. Leur xG de 0,16 et leurs huit ballons joués dans la surface adverse résument tout. Deux hors-jeu en première période ont encore sapé leurs rares temps forts.

Bournemouth 2 Sunderland 0

Des Blacks Cats de dix hommes tombent dans l'Embarras



Sunderland s'est incliné 2-0 à Bournemouth dimanche après-midi, à la suite d'une démonstration embarrassante qui a vu Marcus Tavenier ouvrir le score pour les Cherries avant que l'arrière-centre Kevin Danso ne soit expulsé après seulement 16 minutes, Evanilson doublant l'avantage des siens peu après dans la deuxième mi-temps.

Dans l'ensemble, c'était une démonstration abjecte du côté de Regis Le Bris, et le patron des Black Cats doit également porter le blâme pour certaines décisions tactiques et de sélection bizarres, à savoir le départ de Trai Hume au milieu du terrain droit à nouveau. Sunderland était maître de sa propre chute, et a maintenant subi quatre défaites consécutives en Premier League, et a chuté à la 19ème place du classement.

Premier League

Nottingham Forest 0 Arsenal 1

Les Rouges tombent à la troisième défaite successive

Nottingham Forest s'est inclinée pour la troisième fois consécutive après avoir été battue 1-0 par Arsenal, détenteur du titre, sur le City Ground.

Les Reds sont entrés dans la partie sur le dos des défaites successives et ont chuté dans les trois derniers avant le coup d'envoi. Ils n'avaient pas non plus de talisman blessé, Morgan Gibbs-White.

Sans surprise, ils n'ont pas vu grand-chose du ballon en première période, car Arsenal dominait la possession. Mais les partisans d'Oliver Glasner ont réussi à créer quelques ouvertures décentes dans une première mi-temps à court de chances.

Le bon travail de Nicolas Dominguez l'a vu jouer dans Daniel Munoz en bas

à droite avec moins de 20 minutes au compteur. Bien que la croix de l'arrière n'ait pas pu trouver Liam Delap, elle est venue à Dan Ndoye et l'effort international suisse a été poussé dans le filet latéral par David Raya.

Juste après la demi-heure, les Rouges ont gagné un autre coin lorsque Delap a éclaté vers l'avant et a eu un coup de pouce du bord de la zone. Il s'agissait d'un autre passage positif du jeu de la part des hôtes, mais leur recherche d'un objectif City Ground s'est poursuivie.

À l'autre bout du terrain, Arsenal n'avait pas trop menacé la ligne arrière de Forest. Le plus proche de la percée a été lorsque Kai Havertz a frappé le filet latéral peu avant la mi-temps.



La seconde moitié a suivi un schéma similaire car les Reds ont passé une étape indésirable de huit heures sans but Trentside. Declan Rice a gâché une grande opportunité pour les visiteurs avec 15 minutes à faire et il semblait que le côté maison pourrait être bon pour un point.

Noni Madueke avait cependant d'autres idées, et il a embobiné Daniel Munoz avec quelques étapes lorsqu'il a coupé à l'intérieur pour marquer à la 80e minute. Le remplaçant Chris Wood a eu une grande chance d'égaliser tardivement mais a été contré après avoir été amarré par Callum Hudson-Odoi. Cela signifiait que la série perdante de Forest s'étirait jusqu'à un troisième match d'affilée.

Leeds 1 Manchester United 1

Manchester United laisse filer des points à Leeds

Manchester United ne décolle toujours pas. Accrochés par le voisin Leeds (1-1), Bruno Fernandes et ses copains abandonnent encore deux points et restent englués dans le ventre mou de la Premier League. Ils prolongent une disette qui dure depuis le 30 août, tandis que les hôtes trônent à la septième place.

La première période ne ressemble pas vraiment à une démonstration mancunienne. Leeds monopolise davantage le ballon mais souffre dans les duels, tandis que United accumule les tentatives sans régler la mire. Bryan Mbeumo se démène, provoque et frappe beaucoup, quitte à arroser les tribunes. L'ancien Troyen finit tout de même par être récompensé : parfaitement servi par Youri Tielemans, il ajuste le gardien du pied gauche pour débloquer une rencontre jusque-là bien cadenassée (1-0, 35e). Sans être brillant, Manchester rentre donc aux vestiaires avec l'essentiel.

United disparaît

Le retour des vestiaires inverse rapidement la tendance. Avec 62% de possession, Leeds confisque le cuir et gobe des Red Devils incapables de remettre



de l'intensité. Dominic Calvert-Lewin profite d'un corner pour égaliser d'un coup de casque et remettre les compteurs à zéro (1-1, 51e). La suite tient du grand désert pour les hommes de Michael Carrick : peu de rythme, aucune inspiration et encore moins d'occa-

sions franches. Difficile, devant une équipe aussi amorphe, d'imaginer assister aux efforts d'un cadour lancé à la poursuite de l'Europe. Le score ne bouge plus et ce nul prend logiquement le goût d'une défaite pour Manchester United.